

Institutions

Politique de l'État en faveur du commerce de proximité : l'U2P auditionnée par la Cour des comptes

Page 2

Baromètre

En 2022, croissance en trompe l'œil des activités de proximité sur fond d'inflation

Page 2

U2P

Une représentation élargie des entreprises de proximité et des territoires

Page 3

Formation

Opcv EP : 14 millions d'euros mobilisés pour 581 projets d'investissement portés par 238 CFA

Page 3

Twitter : @U2P_france
Facebook : U2PFrance
Youtube : U2P France

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

L'U2P se réforme pour que les entreprises de proximité pèsent davantage sur les choix économiques et sociaux

Le 25 janvier dernier, l'U2P a fait peau neuve. Les membres de son Conseil national ont en effet décidé de faire évoluer son organisation et son fonctionnement.

L'U2P est l'organisation inter-professionnelle, partenaire social, qui agit quotidiennement pour défendre les intérêts communs des 3,5 millions de chefs d'entreprise de proximité : artisans, commerçants et professionnels libéraux. Elle est composée de 5 membres (CAPEB, CGAD, CNAMS, UNAPL, CNATP) représentant un total de 120 organisations professionnelles nationales.

Ce vaste réseau d'organisations professionnelles confère beaucoup de force et d'efficacité aux actions menées par l'U2P. Néanmoins, l'organisation est encore trop peu identifiée par les chefs d'entreprise. La réforme vise donc à améliorer la visibilité de l'U2P auprès de l'ensemble des chefs d'entreprise de proximité quel que soit leur secteur d'activité, et au-delà, à placer durablement le tissu des petites entre-

Le Conseil national de l'U2P est conforté comme principale instance de débats et comme lieu d'élaboration des grandes orientations. Sa nouvelle composition lui permet de mieux représenter la diversité des professions relevant de l'U2P.



De gauche à droite : les Vice-Présidents de l'U2P Jean-Christophe Repon et Laurent Munerot, le Secrétaire général Pierre Burban, le Président Dominique Métayer et les Vice-Présidents Michel Picon et Joël Mauvigney, au Conseil national du 25 janvier 2023.

prises françaises au cœur des décisions économiques et sociales en France.

Pour cela, le Conseil national de l'U2P est conforté comme principale instance de débats et comme lieu d'élaboration des grandes orientations. Sa nouvelle composition (*voir composition complète p. 3*) lui permet de mieux représenter la diversité des professions relevant de l'U2P, chaque membre fondateur bénéficiant de 8 sièges au sein du Conseil national (contre 4 auparavant).

En parallèle, les 13 président(e)s des U2P de région font leur entrée. Ils porteront ainsi les préoccupations et propositions issues de l'ensemble des territoires.

Le Bureau de l'U2P devient

La réforme vise à améliorer la visibilité de l'U2P auprès de l'ensemble des chefs d'entreprise de proximité, quel que soit leur secteur d'activité.

le Conseil exécutif et reste composé du Président et des 4 Vice-Présidents. Il a pour mission de prendre les décisions opérationnelles nécessaires à la réalisation des grandes orientations fixées par le Conseil national.

Au-delà du changement des statuts de l'U2P, la réforme engagée ce 25 janvier a pour ambition d'embarquer le plus grand nombre d'entreprises vers un projet et des valeurs communes, que l'U2P présentera dans les prochains mois. ●

Politique de l'État en faveur du commerce de proximité : l'U2P auditionnée par la Cour des comptes

La Cour des comptes a consulté l'U2P le 31 janvier dernier dans le cadre d'une enquête inscrite à son programme sur la politique de l'État en faveur des commerces de proximité de 2017 à 2022.

L'institution entend examiner les volets commerce des programmes locaux mis en œuvre sur l'ensemble du territoire (Action cœur de ville, Petites villes de demain) dans le cadre de la stratégie de 2019 de soutien au commerce de proximité et à l'artisanat et du plan de relance.

La Cour des comptes va notamment articuler son travail autour

de trois questions : comment la politique de soutien au commerce de proximité intègre-t-elle les attentes des différentes parties prenantes ? L'accès aux commerces de proximité s'est-il amélioré au cours de la période 2017-2022 et les actions menées et les moyens mis en œuvre par l'État ont-ils eu un effet mesurable sur cette évolution ? Et enfin le soutien au commerce de

proximité prend-il en compte les nouvelles formes d'achat et de vente, la numérisation et les exigences de développement durable ?

L'U2P a salué l'accompagnement dont les entreprises de proximité ont bénéficié au cours de la crise sanitaire, mais rappelé que leur situation demeure préoccupante, sur fond d'inflation. Elles traversent en

outre des mutations profondes, avec un rôle commercial et d'animation remis en lumière au cours de la pandémie mais des situations d'iniquité face à certaines plateformes numériques. L'U2P a également réitéré sa demande d'allègement de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'une fiscalité qui tienne davantage compte des tailles d'entreprise. ●

En 2022, croissance en trompe l'œil des activités de proximité sur fond d'inflation

Entre croissance positive, léger ralentissement en fin d'année et spectre de l'inflation, le baromètre U2P-Xerfi Spécific pour le dernier trimestre 2022 met en lumière une situation semée d'embûches pour les artisans, commerçants et professionnels libéraux.

L'activité des artisans, commerçants et professionnels libéraux s'est développée l'an passé, comme le révèlent les données du baromètre U2P-Xerfi Spécific portant sur le dernier trimestre 2022.

Malgré un léger ralentissement en fin d'année, la croissance est restée positive pour l'essentiel du fait du niveau d'inflation.

Les entreprises de proximité enregistrent ainsi une croissance identique à celle du troisième trimestre, à 4 %. Ce sont plus particulièrement les bonnes performances du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration (+6 %) et celles de l'artisa-

Un quart des chefs d'entreprise constatent une détérioration de leur trésorerie au cours du quatrième trimestre 2022.



Croissance des entreprises de proximité (Xerfi Spécific/U2P).

nat (5,5 %) qui tirent cette croissance, avec des résultats plus contenus du côté des professionnels libéraux (+1,5 %), moins affectés par l'inflation.

Du côté du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration, ces résultats s'inscrivent dans le mouvement de normalisation observé après l'envolée de l'activité post crise sanitaire.

Près de 27% des artisans, commerçants et professionnels libéraux s'attendent à une baisse de leur chiffre d'affaires au premier trimestre 2023. Les entreprises du commerce alimentaire de proximité-HCR se montrent les plus pessimistes, en raison de l'inflation élevée et de ses conséquences sur le pouvoir d'achat de leurs clients. De même un quart des chefs d'entreprise constatent une

« La croissance de nos activités de proximité résulte assez largement de l'inflation. »

Dominique Métayer
Président de l'U2P

détérioration de leur trésorerie au cours du quatrième trimestre 2022.

La tendance est donc à une montée de l'inquiétude des chefs d'entreprise.

« La croissance de nos activités de proximité résulte assez largement de l'inflation, estime ainsi le Président de l'U2P, Dominique Métayer. Nous devons répercuter autant que possible les surcoûts que nous subissons sur nos prix afin de maintenir un niveau de marges acceptable. Restons concentrés par ailleurs sur nos priorités : besoins de compétences et difficultés de recrutement, coûts de l'énergie, transitions numérique et écologique. » ●

Conseil national de l'U2P : une représentation élargie des entreprises de proximité et des territoires

Présidence : Dominique MÉTAYER, Président de l'U2P

CAPEB (Artisanat du bâtiment)

- Jean-Christophe REPON, Électricien, Vice-Président de l'U2P, Président de la CAPEB
- Christophe BELLANGER, Électricien, Trésorier de la CAPEB
- Gilles CHATRAS, Plâtrier, Vice-Président de la CAPEB
- Francis MATHIEU, Couvreur, Trésorier-Adjoint de la CAPEB
- David MORALES, Plâtrier-plaquiste, Vice-Président de la CAPEB,
- Corine POSTEL, Conjointe associée, 1^{ère} Vice-Présidente de la CAPEB
- Thierry RAVON, Carreleur, Secrétaire-Adjoint de la CAPEB
- Laure VIAL, Plomberie-Chauffage, Secrétaire de la CAPEB

CGAD (Entreprises alimentaires de proximité et hôtellerie-restauration)

- Joël MAUVIGNEY, Charcutier-traiteur, Vice-Président de l'U2P, Président de la CGAD
- Bruno AIM, Glacier, Président de la CNGF
- Dominique ANRACT, Boulanger, Président de la CNBPF
- Jean-Pierre CHEDAL, Restaurateur, GHR
- Véronique GAULON, Restauratrice, Présidente de l'UMIH Berry
- Jean-François GUIHARD, Boucher, Président de la CFBCT
- Laurent LE DANIEL, Pâtissier, Président de la CNAP

- Christel TEYSSEDE, Primeur, Présidente de Saveurs Commerce

CNAMS (Artisanat de la fabrication et des services)

- Laurent MUNEROT, Prothésiste dentaire, Vice-Président de l'U2P, Président de la CNAMS
- Martine BERENGUEL, Esthéticienne, Présidente de la CNAIB
- Rachid BOUDJEMA, Taxi, Président de l'UNT
- Joël FOURNY, Modeleur (mécanique), Président de CMA France
- Anne-Marie LE ROUEIL, Professionnelle du Chien et du Chat, Présidente du SNPCC
- Fabienne MUNOZ, Coiffeuse, 1^{re} Vice-Présidente de l'UNEC
- Gérard POLO, Artisan Automobile, 1^{er} Vice-Président de la CNAMS
- Yves ROCHE, Artisanat de l'ameublement, Président de l'UNAMA

UNAPL (Professions libérales)

- Michel PICON, Agent Général d'Assurance, Vice-Président de l'U2P, Président de l'UNAPL
- Philippe BESSET, Pharmacien, Président de la FSPF
- François BLANCHECOTTE, Biologiste, Vice-Président délégué Santé de l'UNAPL
- Laurent BOULANGEAT, Agent Général d'Assurance, Président de la Commission Retraite et Prévoyance de l'UNAPL
- Bénédicte BURY, Avocate, Présidente de l'UNAPL Ile-de-France

- Marie-Françoise MANIERE, Architecte, Secrétaire Générale de l'UNAPL
- Denis RAYNAL, Avocat Conseil d'Entreprises, Vice-Président délégué Droit de l'UNAPL
- Christophe SANS, Expert-Comptable, Vice-Président délégué Cadre de vie de l'UNAPL

CNATP (Artisanat des travaux publics et du paysage)

- Françoise DESPRET, Paysagiste, Présidente de la CNATP
- *Second représentant en cours de désignation*

Présidents des U2P de Région

- Louis MASSON, U2P Auvergne-Rhône-Alpes
- Jean-Claude BRADY, U2P Bourgogne-Franche-Comté
- Mickael MORVAN, U2P Bretagne
- Yves LANGLOIS, U2P Centre-Val de Loire
- Patrick MIAS, U2P Corse
- Christian BLANCKAERT, U2P Grand Est
- Isabelle WU, U2P Hauts-de-France
- Antony HADJIPANAYOTOU, U2P Île-de-France
- Roseline LEMARCHAND, U2P Normandie
- Benoît BELGY, U2P Nouvelle-Aquitaine
- Patrick PUEL, U2P Occitanie
- Fanny REYRE MÉNARD, U2P Pays de la Loire
- André BENDANO, U2P Provence-Alpes-Côte d'Azur ●

Opcop EP : 14 millions d'euros mobilisés pour soutenir 581 projets d'investissement portés par 238 CFA

Pour la troisième année consécutive, l'Opcop EP va apporter son soutien financier à 238 CFA ayant présenté des appels à projets visant à valoriser les métiers et l'apprentissage.

Plus de 1 000 projets ont été déposés, qui traduisent un intérêt croissant pour l'accompagnement de l'Opcop EP. Parmi les 581 projets financés en 2023, 167 projets visent à investir dans les équipements

concourant à la digitalisation, 403 projets sont dédiés aux équipements métiers des formations relevant du champ de l'Opcop EP, et enfin 11 projets se destinent à favoriser l'inclusion des apprentis en situa-

tion de handicap. Ces investissements vont en outre participer à la création de 42 nouvelles sections de formation pour 2023, sur des territoires qui en étaient jusqu'alors dépourvus. ●



Les Brèves

Retards de paiement. Répondant à une consultation de la Commission européenne en amont d'une révision de la directive relative aux retards de paiement, l'U2P a rappelé la nécessité de lutter contre tous les retards de paiement, y compris de la part des pouvoirs publics. Ces derniers font en effet trop souvent figure de mauvais élèves, par exemple dans le secteur de la construction, où des maîtres d'œuvre contournent le fonctionnement normal de Chorus Pro, la plateforme d'échange de factures dématérialisées des marchés publics. Ils exigent notamment de valider les projets en décompte mensuel préalablement à toute déclaration de leur prestataire sur la plateforme, ce qui a pour effet de masquer le délai réel de paiement des factures.

Prêt garanti par l'État (PGE) : soutien prolongé pour les emprunteurs en difficulté. Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a annoncé un prolongement de l'accord de place signé l'an passé entre les grands réseaux bancaires et la médiation du crédit, et ouvrant la voie au rééchelonnement du remboursement du prêt jusqu'à dix ans, contre six en temps normal. Un accompagnement réservé aux entreprises ayant contracté un PGE de moins de 50 000 euros et qui éprouveraient des difficultés à le rembourser. Deux ans et

deux ans après le lancement du dispositif en pleine crise sanitaire, et qui a donné lieu à 143 milliards d'euros d'emprunts, un tiers du montant des PGE a d'ores et déjà été remboursé.

France Num a publié son Baromètre 2022 sur la transformation numérique des TPE et PME. Pour la troisième année consécutive, France Num a mené une enquête auprès des TPE et PME, afin de mesurer leur degré de numérisation. Cette édition se focalise sur les entreprises de moins de 10 salariés, qui constituent 68% de l'échantillon. Il apparaît ainsi que la proportion de dirigeants portant un regard positif sur le numérique continue d'augmenter, 81% d'entre eux estiment que le numérique représente un réel bénéfice pour leur entreprise (contre 78% en 2021 et 68% en 2020). En pratique, les progrès sont inégaux. Alors que la facturation électronique est appelée à devenir obligatoire pour toutes les entreprises en 2024 en réception, et 2026 en émission, seules 39 % des entreprises ont émis plus de 50 % de leurs factures dans un format numérique permettant un traitement automatique. L'U2P estime qu'encourager la transition numérique des entreprises de proximité est une priorité et qu'elles doivent bénéficier d'un accompagnement ciblé, avec des dispositifs accessibles et simples à mettre en œuvre. ●

Sur les réseaux sociaux

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale se penche sur la #ReformesDesRetraites dès lundi. L'U2P sollicite une rectification : 43 ans d'activité maximum y compris pour ceux qui ont eu des carrières longues (qui pourront partir avant 64 ans). L'U2P compte sur le soutien des députés de tous les bancs.

@U2P_FRANCE — TWITTER — 27 JANVIER 2023

L'Agenda

25 janvier

Réunion du Conseil national de l'U2P.

26 janvier

Participation du Président de l'U2P à la cérémonie des vœux des Compagnons du Devoir.

30 janvier

Participation du Vice-Président Jean-Christophe Repon et du Secrétaire général de l'U2P à une réunion de négociation sur le partage de valeur.

2 février

Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P aux Rencontres de la CAPEB (artisanat du bâtiment, membre de l'U2P).

Réunion du Conseil exécutif de l'U2P.

7 février

Participation du Vice-Président Jean-Christophe Repon et du Secrétaire général de l'U2P à une réunion de négociation sur le partage de la valeur.

Audition du Président Jean-Christophe Repon et du Secrétaire Général de l'U2P au Sénat dans le cadre de la réforme des retraites.

16 février

Réunion du Conseil exécutif de l'U2P.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1^{er} février 2023

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises
du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale
de l'Alimentation
en Détail

CNAMS

Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers
et des Services

UNAPL

Union Nationale
des Professions
Libérales

CNATP

Chambre Nationale des
Artisans des Travaux Publics
et du Paysage